



## DECLARATION DE DECES

Les déclarations de décès sont faites par les pompes funèbres ou la famille

### **Pièces à fournir :**

Certificat de décès signé par le médecin ayant constaté le décès.

Livret de famille ou acte de naissance

Pièce d'identité du défunt

Pièce d'identité de la personne qui déclare le décès